



NPA
NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

Prenons des forces pour la rentrée sociale !

Bulletin du NPA Poste - 18 juillet 2017



Le 14 juillet, avant de recevoir le criminel de guerre israélien Netanyahu, Macron passait en revue, avec son

ami Trump, les troupes qui font la guerre dans les pays du Sud pour défendre les intérêts des grandes entreprises qui en pillent les ressources. Mais il n'y avait pas qu'un défilé militaire à Paris : **plus de 2000 militants et militantes, syndicalistes, antiracistes, anticolonialistes, écologistes et anticapitalistes** manifestaient contre la politique du gouvernement. Une répétition avant la rentrée !

Guerre sociale par ordonnances

Car le gouvernement ne va pas prendre de vacances. Pendant que les fonctionnaires doivent se serrer la ceinture avec le gel des salaires et la journée de carence, les « ordonnances » s'annoncent brutales. Contre le CDI, elles accroîtront les cas de recours aux CDD, leur durée maximale et le nombre de renouvellements possibles. Elles faciliteront le recours au « *CDI de chantier* », un contrat pour la durée d'un projet. Soit la précarité assurée !

Pour ceux et celles qui ont encore un emploi « stable », le licenciement sera plus facile. Une entreprise pourra se déclarer en difficulté, même si elle fait d'importants profits à l'étranger. Si elle enfreint la loi en licenciant, pas de problème : un montant maximal sera fixé pour les indemnités ! Et encore faudra-t-il réussir à saisir les Prud'hommes, alors qu'il y aura plus de démarches à entreprendre dans un délai plus court.

Les instances représentatives des salariés seront fusionnées. Finis les CHSCT qui peuvent saisir la justice et diligenter des expertises ! Pourtant, c'est dans les entreprises que se négocieront de nombreuses questions : salaire minimal, durée de la période d'essai, motifs de licenciement, durée du préavis, temps de travail, travail de nuit... Les patrons imposeront des chan-

tages par référendum, en laissant le choix entre d'énormes sacrifices et la fermeture.

Un calendrier serré

Le gouvernement enverra ses ordonnances au Conseil d'État au plus tard le 28 août et le conseil des ministres les actera le 20 septembre. Le président n'aura plus qu'à les signer et à les promulguer.

Pourquoi une telle hâte ? Car la grande majorité des travailleurs et des travailleuses sont contre lui ! Il veut nous empêcher de nous mobiliser, de faire la grève, de bloquer l'économie et de le faire reculer.

Il reprend l'offensive là où Hollande s'était arrêté avec la loi El Khomri. Reprenons-en là nous aussi ! Cinq mois durant, des centaines de milliers de travailleurs et de travailleuses ont participé au moins à une manifestation ou à une grève, sans compter les centaines de grèves chaque semaine depuis un an qui prouvent que la combativité ouvrière est toujours là.

La première date de mobilisation sera le 12 septembre. Une journée seule ne suffira pas à faire abandonner ces projets. Il faudra remettre ça le 20 septembre... et les jours suivants !

Le gouvernement mène une guerre sans merci contre les exploités et les opprimés. Il renforce les moyens de nous faire taire avec la pérennisation de l'état d'urgence. Il nous divise avec des discours racistes ou néocolonialistes sur les immigrés et les pays d'Afrique. Toutes et tous ensemble, jeunes, travailleurs et travailleuses, avec ou sans emplois, français ou immigrés, avec ou sans papiers, nous sommes la majorité écrasante. Ne comptons que sur nos forces pour faire plier ce gouvernement au service d'une minorité d'exploiteurs. **Regroupons-nous pour défendre nos droits et mettre fin à ce système plus que jamais injuste et violent !**

Mon petit poulet

La DSCC de Basse-Normandie a mis en place une salle de contrôle "OBEYA" (« grande salle » en japonais) : tous les matins, les cadres y sont réunis pour étudier les chiffres de l'activité. Nouveaux services, accidents, secabilité, chiffre d'affaires...

Pour illustrer la rubrique "secabilité", la direction a affiché la photo d'un poulet en batterie de 25 jours, pour illustrer les 25 jours de secabilité à faire par les facteurs. Assez révélateur de comment les cadres prennent en considération les agents d'exécution...

Homme/femme-sandwich... au sens propre !

En Haute-Corrèze, les facteurs expérimentent la livraison de repas à domicile. La directrice de l'EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de la région ne s'en cache même pas : faire 150 km par jour pour livrer 10 à 15 repas c'est trop cher. Donc donnons ce boulot aux factrices et aux facteurs ! Au lieu de s'occuper correctement de nos anciens, l'Etat et La Poste surchargent de travail les postiers pour mal faire un métier qui n'est pas le leur.

Victoire contre « Veiller sur mes parents » à Grenoble



Le syndicat SUD PTT a déposé début juillet deux demandes d'expertises à Grenoble, et La Poste a immédiatement annoncé qu'elle suspendait la mise en place de « Veiller sur mes parents ». Si l'ensemble des syndicats, ou au moins ceux comme SUD et la CGT qui affichent leur opposition à la direction, généralisaient ces demandes d'expertise, il y aurait la possibilité de dénoncer la marchandisation du lien social que « Veiller sur mes parents » représente. A quand une politique nationale de mobilisation contre les nouveaux services ?

Mobilisations pour sauver les bureaux de Poste

Pétition à Cergy-Village (95), pétition à Saint-Paul des Landes (15), manif le 8 juillet dernier à Bousquet d'Orb (34)... en juillet, les mobilisations contre les fermetures de bureaux de poste continuent. Ce ne sont pas que les luttes des postiers qui ont besoin d'être regroupées. Dès la rentrée, préparons une mobilisation commune des usagers et des postiers contre la politique de La Poste et de Macron !

Forte chaleur et droit de retrait : quelques rappels...

Travailler dans des locaux surchauffés est non seulement pénible, mais peut présenter un risque pour la santé des agents. D'abord, une note éditée par le Siège le 30 juin 2009 prévoit que l'encadrement puisse octroyer des pauses supplémentaires et n'exige pas du personnel les mêmes rendements et cadences de travail.

Mais on n'attendra pas étourdissements ou malaise pour faire valoir son droit de retrait, individuel ou collectif, et exiger de la boîte qu'elle prenne des mesures immédiates et qu'on ne cuise pas au travail ! Si vous arrêtez le travail, vous devez en aviser immédiatement votre supérieur, et consigner par écrit dans le registre du CHSCT le motif qui vous empêche de travailler (température trop élevée...).

La direction n'a le droit ni de vous menacer de toucher à votre salaire, ni de vous obliger à reprendre le travail. **Bien qu'étant un droit, l'usage du droit de retrait est bien une épreuve de force**, et plus on se sait légitime et on est nombreux-ses, plus la boîte nous écoute et répond à nos demandes !

Répression anti-syndicale à Paris

Jeudi 6 et vendredi 7 juillet, Alain facteur et militant CGT sur le 2^{ème} arrondissement de Paris et Maria, militante CGT à Paris 11 distri étaient convoqués à la DSCC pour des auditions disciplinaires. C'est bien leur militantisme syndical qui est visé une fois de plus et des postier-e-s et militant-e-s syndicaux-ales de tout Paris étaient présent-e-s ces jours-là pour les soutenir et les accompagner devant la DSCC !



Nouveau Parti Anticapitaliste
secteur Poste